Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 079-200069755-20261110-B05_11_2026_03-DE

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU ET ALTAE TECHNOPOLE NIORT DEUX-SEVRES ANNEE 2026

Entre les soussignés :

La communauté de communes de Mellois en Poitou, représentée par son Président, M. Fabrice MICHELET, dûment habilité par la délibération du bureau communautaire en date du 5 novembre 2026,

Ci-après désigné par le terme « la collectivité » ;

D'une part,

Et

L'association loi 1901, dénommée Altae Technopole Niort Deux-Sèvres, dont le numéro de SIRET est 914 071 S92 00010 et dont le siège social se situe 12 avenue Jacques Bujault — 79000 NIORT, représentée par son Président Monsieur Arnaud BARRÈS,

Ci-après désigné par le terme « Altae » ;

Contexte

Altae est une association qui porte la technopole des Deux-Sèvres. Elle fait partie du réseau des technopoles de Nouvelle Aquitaine, et est labellisée par le réseau national RETIS.

Sa mission globale consiste à favoriser l'innovation, grâce à des outils d'accompagnements auprès de créateurs de start-up et des acteurs économiques publics et privés. Ses programmes Bébé Dragon, Opération Dragon et Opération Phoenix et Qilin permettent aux personnes ayant des idées innovantes de les structurer et de tester leur mise sur le marché.

Altae est en train de concevoir un accompagnement de territoires, afin de stimuler les ambitions innovantes et accompagner leur réalisation sur les territoires. Cette démarche ciblée est intitulée « Territoires en Mouvement »

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 079-200069755-20261110-B05_11_2026_03-DE

Dans ce cadre, Altae recherche des terrains d'expérimentation pour ses starts-up en phase de création. Il s'agit de valider l'intérêt de l'innovation, vérifier le besoin du marché et expérimenter le modèle économique de la future entreprise.

La communauté de communes Mellois en Poitou compte 58 communes pour environ 47000 habitants. Elle représente un territoire rural, où l'innovation est présente sous diverses formes, mais mérite d'être mieux identifiée et accompagnée. Les différents acteurs qui la composent notamment les entreprises et le tissu associatif, sont dynamiques et résilients. Cela s'illustre notamment par un faible taux de chômage, qui s'élève à 6 % au 2ème trimestre 2026.

C'est dans ce contexte que Mellois en Poitou a développé un partenariat avec Altae, qui s'est construit au fur et à mesure des opportunités. Par exemple, certaines communes du territoire ont testé des logiciels expérimentaux de prévention des inondations ; des contacts ont été pris avec des entreprises innovantes à l'occasion du salon INNN, co-organisé par Altae.

Par ailleurs, une collaboration plus étroite a été menée dans le cadre de l'initiative Régénérons nos Territoires, lancée par l'ADEME. Altae a sollicité la collectivité pour identifier des projets régénératifs. Une action autour de l'accompagnement de la filière bois de Mellois en Poitou face au changement climatique a été élaborée selon une démarche innovante, animée au quotidien par Altae. Ce projet passe aujourd'hui en deuxième phase d'expérimentation, avec les plantations d'arbres et les actions pédagogiques envers le grand public.

Les premières collaborations entre la communauté de communes Mellois en Poitou et Altae ont été fructueuses et il parait pertinent de définir un cadre partenarial structuré, dans lequel la collectivité apportera une subvention de fonctionnement à l'association.

Il est convenu et arrêté ce qui suit:

Article 1 - Objet de la convention

Cette convention a pour objet de définir le partenariat entre Altae et la communauté de communes Mellois en Poitou, en définissant les engagements de chaque partie.

Les actions développées dans le cadre de ce partenariat correspondent aux compétences communautaires en matière de développement économique. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie d'attractivité économique et touristique et dans la stratégie de promotion et rayonnement territorial de Mellois en Poitou.

Article 2 - Durée

La convention est valable pour l'année 2026. Elle prend donc fin le 31 décembre 2026.

Il s'agit de soutenir l'ensemble des actions développées en partenariat avec Altae, depuis le début de l'année 2026.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 079-200069755-20261110-B05_11_2026_03-DE

Article 3 : Engagements d'Altae

Les actions menées par Altae en partenariat avec la communauté de communes relèvent de la mission de l'association, qui consiste à favoriser l'innovation en développant des outils d'accompagnement auprès de différents publics. Ainsi, les actions et projets développés dans le cadre de ce partenariat s'inscrivent dans les missions de l'associations qui sont déclinées selon les réalités et les besoins du territoire de Mellois en Poitou.

Altae s'engage à :

- Accompagner les porteurs de projets innovants issus du territoire de Mellois en Poitou, afin de structurer leur démarche de création d'entreprise, et en faire part à la collectivité ;
- Accompagner la collectivité à intégrer l'innovation dans les projets qu'elle conduit ;
- Identifier des démarches de porteurs de projets innovants, qui apportent une plus-value au territoire de Mellois en Poitou, afin que la collectivité puisse confirmer leur intérêt et identifier des interlocuteurs de proximité.
    - De nombreuses initiatives innovantes voient le jour sur le territoire de Mellois en Poitou. Il est difficile de les identifier et de valider leur caractère innovant. Altae pourra accompagner la collectivité dans cette démarche. Une fois identifiés et caractérisés, la collectivité pourra accompagner les porteurs de projets innovants, notamment en favorisant la mise en relation avec des acteurs de proximité.
- Favoriser la mise en réseau de la collectivité avec des structures d'innovation et d'autres territoires qui développent des projets innovants, correspondants aux politiques publiques de Mellois en Poitou. La mise en relation avec les universités et les structures de recherche sera étudiée.
    - Altae anime un écosystème d'acteurs de l'innovation dans les Deux-Sèvres. L'association développe des relations avec les Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche dont l'Université de Poitiers et La Rochelle Université, pour apporter de l'expertise auprès des starts-up accompagnées. La collectivité connait peu ces réseaux de l'innovation et de la recherche. Altae pourra favoriser la mise en relation de la collectivité avec ce réseau.
- Inviter la collectivité aux différentes animations, ateliers, formations, conférences, salons … qu'Altae organise.
- Faire la promotion du partenariat avec la collectivité, en faisant figurer le logo de Mellois en Poitou dans ses supports de communication.

L'ensemble de ces engagements sont intégrés dans un accompagnement conçu par Altae et intitulé « Territoire en mouvement », qui s'articule autour de 3 axes :

1. Acculturation : inspirer et stimuler la culture de l'innovation au sein de la collectivité et des acteurs économiques locaux
    - Diffusion du magazine Trajectoires
    - Organisation d'évènements sur le territoire de Mellois en Poitou, animés par Altae. En 2026, des réunions seront organisées dans le cadre du projet Accompagner la filière bois de Mellois en Poitou au changement climatique,

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 079-200069755-20261110-B05_11_2026_03-DE

avec la tenue de groupes de travail, et de réunions partenariales.
- Invitation et accueil des élus communautaires et des entreprises de Mellois en Poitou au salon INN
- Mise en place des parcours sur des innovations thématiques, comme l'industrie durable ou la santé numérique
- Réalisation d'une veille sur des innovations thématiques, qui auront été définies avec la collectivité ; l'innovation de la coopération sera étudiée. Il s'agit d'une mise en relation entre la collectivité et tous les contacts d'Altae avec des acteurs de l'innovation, lorsque l'innovation peut répondre à un éventuel besoin du territoire du fait de ses caractéristiques et des politiques publiques de la collectivité.

2. Expérimentation : tester et développer des solutions innovantes en utilisant le territoire de Mellois en Poitou comme territoire d'expérimentation. Chaque expérimentation impliquant directement la communauté de communes fera, si nécessaire, l'objet d'un accord spécifique précisant son objet, les engagements des participants, les responsabilités respectives, les conditions financières, les assurances et les modalités d'utilisation des résultats.
    - Identification des besoins de la collectivité, qui n'ont pas encore de solution et organisation d'une démarche d'innovation pour y répondre
    - Informer la collectivité des thématiques traitées par les actions d'Opération Phoenix, qui concerne la prévention des risques naturels et climatiques dans les Deux-Sèvres
    - Proposer des projets avec les universités et les centres de recherche. Le projet Chab'aret des Sciences en partenariat avec l'Université de Poitiers sera étudié.

3. Impact : s'engager et structurer une dynamique pérenne pour faire rayonner l'attractivité économique du territoire
    - Organiser des temps d'accueil et d'accompagnement de porteurs d'innovation, sur le territoire de Mellois en Poitou
    - Promouvoir les projets innovants de la collectivité et des acteurs économiques, au sein des réseaux et des médias de l'innovation ; une mise en relation avec la Banque Publique d'Investissement et l'ADI sera organisée
    - Apporter une expertise « innovation » pour l'organisation d'évènements ciblant les acteurs économiques. Altae apportera sa connaissance des acteurs de l'innovation pour proposer des intervenants avec une approche innovante, alternative et prospective.

L'organisation mise en place prévoit qu'Altae :
- intervienne avec ses équipes dans le cadre de son programme d'action, en proximité et sur le terrain.
- réalise une revue semestrielle de projets, pour informer la collectivité des projets accompagnés et mesurer leur impact.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 079-200069755-20261110-B05_11_2026_03-DE

Article 4 : Engagements de la communauté de communes Mellois en Poitou

La collectivité s'engage à :

- Etudier les propositions d'expérimentations formulées par Altae, qui pourraient être conduites sur le territoire de Mellois en Poitou.

- Favoriser la mise en relation d'Altae avec les acteurs clés du territoire, qui ont le potentiel à faciliter la mise en oeuvre opérationnelle des expérimentations.
-
- Participer aux démarches innovantes proposées par Altae, lorsqu'elles correspondant aux compétences de la collectivité, apportent une plus-value sur le territoire et sont préalablement validées par l'autorité compétente.
-
- Diffuser les supports de communication d'Altae, notamment le magazine Trajaectoires.

- Faciliter l'organisation d'évènements et de réunions sur le territoire, par la mobilisation des acteurs économiques de Mellois en Poitou et la mise à disposition de salles de réunions équipées.

Article 5 — Dispositions financières

La subvention octroyée par la collectivité est une subvention au fonctionnement général de l'association, qui s'inscrit dans le cadre de la compétence de développement économique de la collectivité.

Il faut noter que ce partenariat répond à la stratégie d'attractivité économique et touristique et à celle de promotion et de rayonnement territorial de Mellois en Poitou.

La communauté de communes Mellois en Poitou apporte une subvention de 5000 € pour l'année 2026, en tant qu'année expérimentale concernant le partenariat entre les deux parties.

La subvention sera versée en intégralité à la signature de la présente convention.

Article 6 — Évaluation

Les documents de bilan qualitatifs et quantitatifs seront envoyés en fin d'exercice, mais ne conditionneront pas le paiement. Il en sera de même pour les documents comptables (rapport de l'expert-comptable et du commissaire aux compte) et le rapport d'activité qui seront envoyés à la collectivité, suite à l'assemblée générale d'Altae.

Une réunion de bilan à mi-parcours et une autre en fin d'année seront organisées pour faire le point sur ce nouveau partenariat.

Les pièces justificatives devront être adressées par Mail aux adresses :
attractivite@melloisenpoitou.fr et secretariat-general@melloisenpoitou.fr

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 079-200069755-20261110-B05_11_2026_03-DE

Article 7 – Renouvellement et résiliation

La présente convention ne sera pas renouvelée tacitement. Une nouvelle version, tenant compte de l'expérimentation menée en 2026, pourra être établie pour l'année 2027.

La présente convention sera résiliée de plein droit en cas de non-respect, par l'une des parties, des obligations réciproques imposées par celle-ci et après mise en demeure restée sans effet, durant un délai de 1 mois.

Article 8 - Litiges

Tout litige pouvant survenir dans le cadre de l'exécution de la présente convention relèvera de la compétence du Tribunal administratif de Poitiers. Les parties s'engagent cependant à rechercher préalablement une solution amiable au litige.

Fait à Melle, le .....

Pour la communauté de communes Mellois en Poitou

Fabrice MICHELET

Président

Pour Altae Technopole Niort Deux-Sèvres

Arnaud BARRÈS

Président